Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 84 (1987)
Heft: 10

Rubrik: Concours des ruchers SAR 1987

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours de ruchers SAR 1987

Selon les statuts, le concours de ruchers SAR 1987 s'est déroulé dans la 8e circonscription, soit les sections de l'Abeille fribourgeoise, Avenches, La Broyarde, Payerne, Basse-Broye et Le Lac. A noter que la 8e circonscription n'avait plus participé au concours de ruchers depuis 1968, sans que nous ayons pu en établir les causes.

La composition du jury était la suivante: Paul Rossier, délégué de la circonscription, Fredy Zuber, délégué de l'AD, et le soussigné, membre du comité SAR et président du jury.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Les apiculteurs de la 8e circonscription ont présenté au jury 395 colonies, soit 19 concourants en 1re catégorie et 3 en 2e catégorie.

Retardée, pluvieuse et froide, l'année 1987 a vu une saison apicole fortement perturbée dans ses débuts. Le froid, la pluie et parfois le brouillard ont empêché toute visite au premier passage. La deuxième s'est déroulée dans de bonnes conditions. La récolte sur la fleur était très irrégulière, voire presque inexistante par endroits. Dans certaines régions, la forêt semblait commencer à suinter son nectar.

Le jury se plaît à relever la bonne préparation des apiculteurs. La moyenne en fait foi: 90,2 points en 1re catégorie (5 à 25 colonies) – et cela malgré le fait qu'un apiculteur n'obtient ni médaille ni diplôme – et 146 points en 2e catégorie (plus de 25 colonies). Remerciements aux présidents de section, aux comités ainsi qu'aux conseillers apicoles pour leur dévouement.

Dans les pages suivantes figure la description des ruchers qui ont participé au concours.

Le jury a attribué 16 médailles d'or et 2 médailles d'argent en 1re catégorie et 3 médailles d'or en 2e catégorie.

Les félicitations vont à tous pour leur participation et le résultat obtenu.

Félicitations particulières à Félix Jungo, de Payerne, qui obtient 147 points sur 150 et de ce fait est désigné par le jury pour recevoir la médaille de vermeil offerte par les sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Les remerciements vont également aux membres du jury, soit: Paul Rossier, de Cottens, délégué de la circonscription, qui doit être félicité pour la très bonne préparation des deux programmes de vi-

site, travail ingrat et pas toujours facile, et Frédy Zuber, de Boudry, délégué de l'AD, qui a déjà accompli 4 années au concours de ruchers SAR.

Montfaucon, septembre 1987.

Le président du jury:
Albert Thiévent

PALMARÈS

Noms	Prénoms	Nbre de colonies	Cat.	Points	Médaille
Fragnière	Jean-Marc	16	1	97	or
Jacquat	Charles	23	1	97	or
Bérard	Raphaël	19	1	97	or
Delley	Clément	20	1	96	or
Glannaz	André	9	1	96	or
Ayer	Narcisse	16	1	96	or
Mettraux	Achille	9	1	96	or
Dietiker	Henri	9	1	96	or
Berger	Louis	11	1	96	or
Herren	Rose, Mme	8	1	95	or
Robatel	Michel, rd curé	23	1	94	or
Emery	Jean-Claude	16	1	94	or
Michaud	Gérard	16	1	94	or
Doudain	Henri	20	1	93	or
Frey	Michel	15	1	92	or
Moura	Jean-Bernard	11	1	91	or
Charrière	Michel	5	1	87	argent
Terrapon	Marcel	23	1	83	argent
Piller	Alphonse	20	1	24	—
Jungo	Félix	31	2	147	or
Laederach	Jean-Jacques	28	2	146	or
Bugnon	Henri	47	2	145	or

Cottens, le 31 juillet 1987.

Le président:
Albert Thiévent

Le délégué de l'AD:
Frédy Zuber

Le secrétaire:
Paul Rossier

SECTION L'ABEILLE FRIBOURGEOISE

FRAGNIÈRE Jean-Marc, agriculteur, Rueyres-Saint-Laurent.
Apiculteur dès 1978, 16 colonies BJ en pavillon.

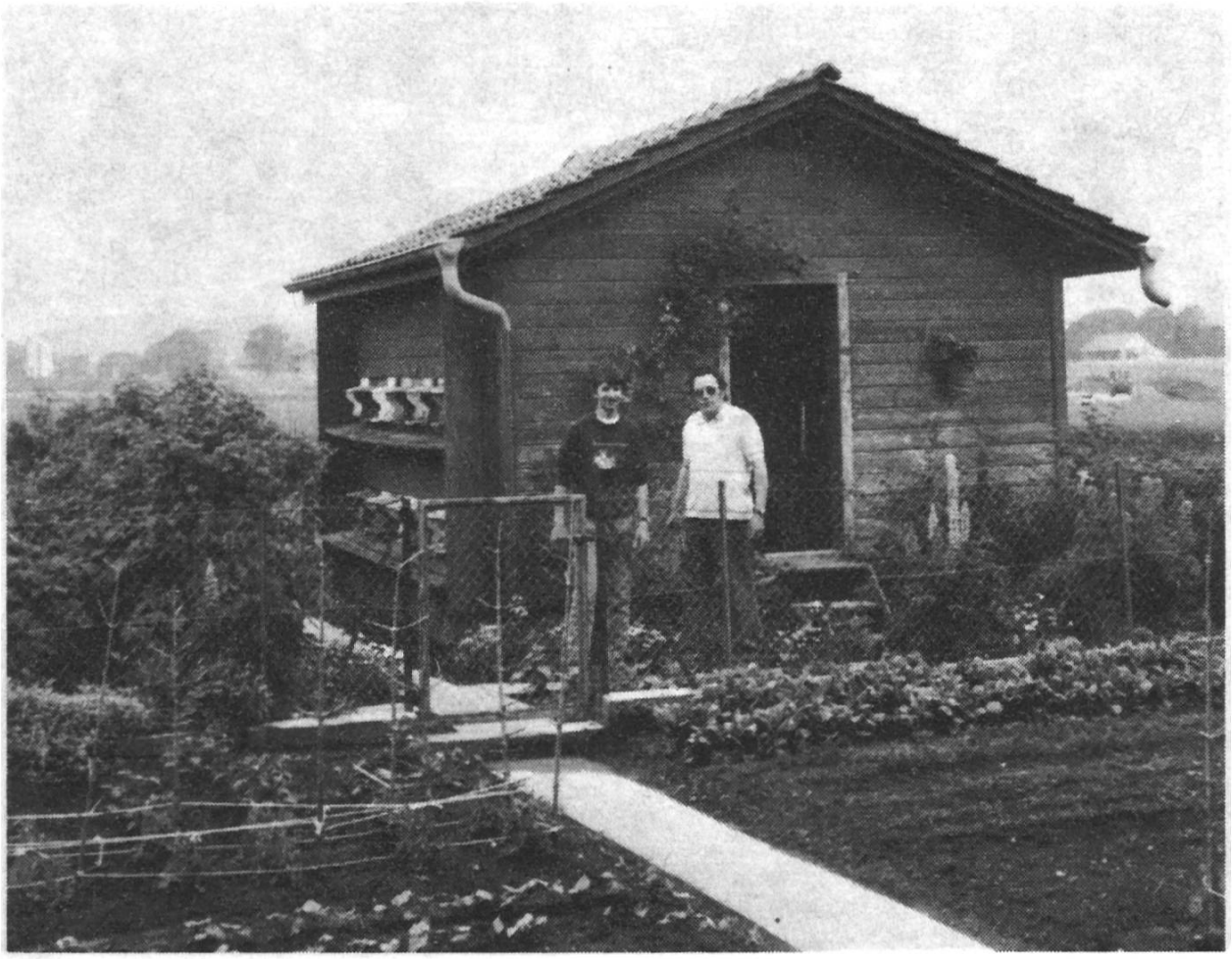

Ce très beau pavillon est situé au sud-est, à côté de la ferme paternelle, en pleine campagne, en dehors du village, au lieu dit Les Moteyres. Un joli verger agrémente les environs. Ce pavillon a été construit par l'apiculteur, en collaboration avec son père. Les deux sont bricoleurs. L'état des lieux est parfait.

La réserve de cadres de provisions est bonne. Le matériel est au complet et bien entretenu. Les annotations de colonies sont très bonnes et la comptabilité est claire. Ce jeune apiculteur possède de bonnes connaissances théoriques. Le mauvais temps a interdit la visite.

A l'occasion de la deuxième tournée, la fonction du jury a été favorisée. Malgré l'essaimage, les populations sont très bonnes. Avec la présence de pollen, la jolie disposition du couvain, les provisions sont belles. Le renouvellement des reines se fait. Les annotations de récolte et rendement moyen sont là. Le travail de ce jeune apiculteur devrait être vu par certains de nos amis. Une chance pour la société.

Le jury lui accorde: 10-10-10-10-10-9-9-10-10-9: 97 points, médaille d'or.

SECTION L'ABEILLE FRIBOURGEOISE

JACQUAT Charles, électricien, 1726 Farvagny-le-Grand.
Apiculteur dès 1967, 23 colonies BJ en pavillon.

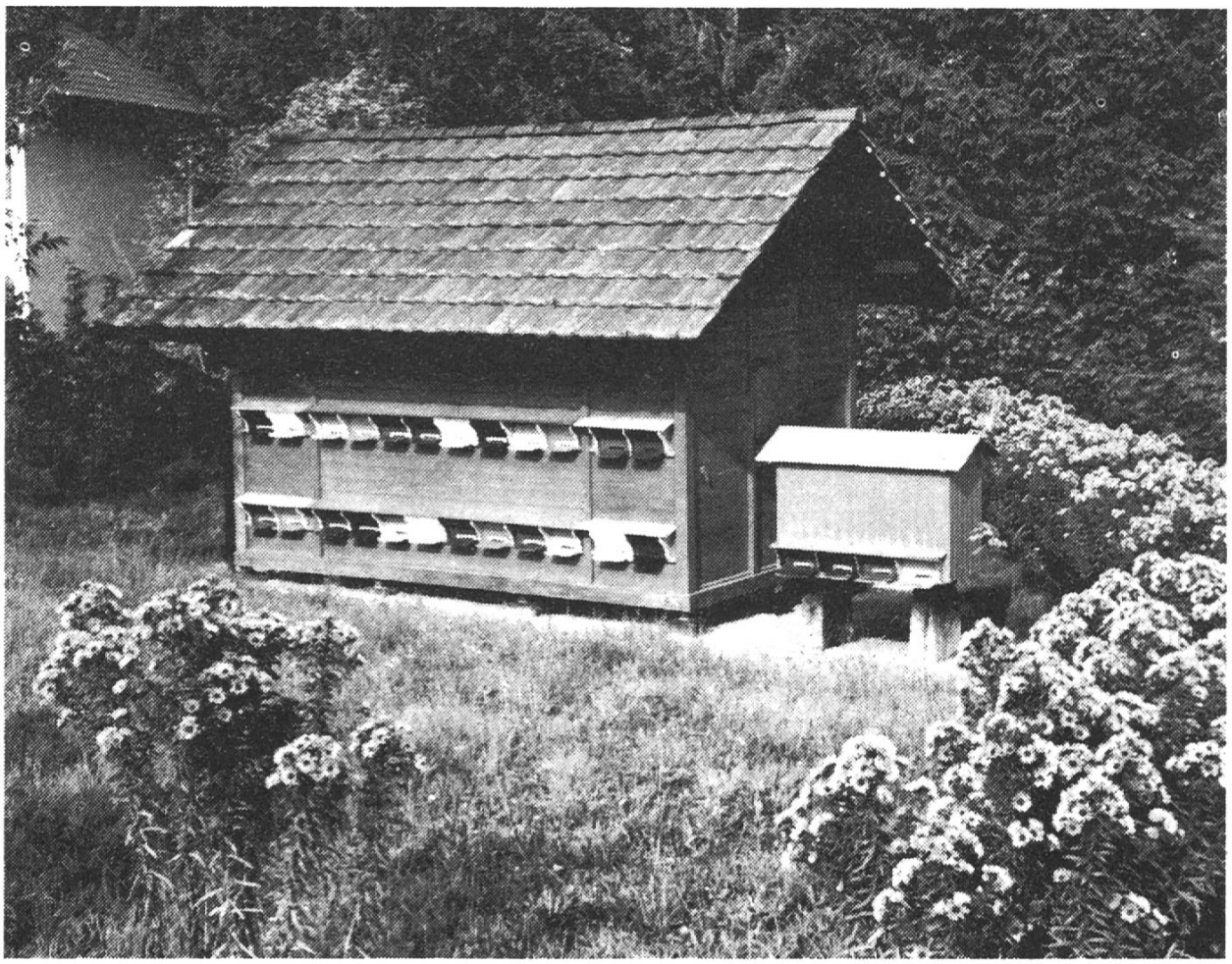

Ce magnifique pavillon est situé au sud-est, à 680 m d'altitude, à côté de la villa à la sortie du village, avec un accès très facile et une belle situation. Tout est beau, ordré, grâce à cet électricien qui fait briller partout.

La réserve de provisions est bonne, les cadres sont en bon état. Le matériel au complet est en très bon état. Les annotations de colonies figurent et la comptabilité est claire. Les connaissances théoriques sont bonnes. Le froid a privé le jury de la première visite.

Au deuxième passage, le soleil a permis une visite détaillée. Les quelques essaims ont peu affaibli les populations, qui sont bonnes. Les provisions sont là, la disposition du couvain plaît au jury, ainsi que la présence du pollen. Le renouvellement des reines de valeur est fait. Les annotations de récolte et rendement moyen sont très bonnes. Avec une pareille installation et sa bonne manière de travailler, cet apiculteur pourrait avoir une fonction plus haute dans la société, bien qu'étant préposé au contrôle du miel et membre du comité.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-10-10-10-10-10-8: 97 points, médaille d'or.

SECTION LA BROYARDE

BÉRARD Raphaël, laitier-fromager, 1585 Delley.
Apiculteur dès 1962, 19 colonies BJ en pavillon, 2 DB en plein air.

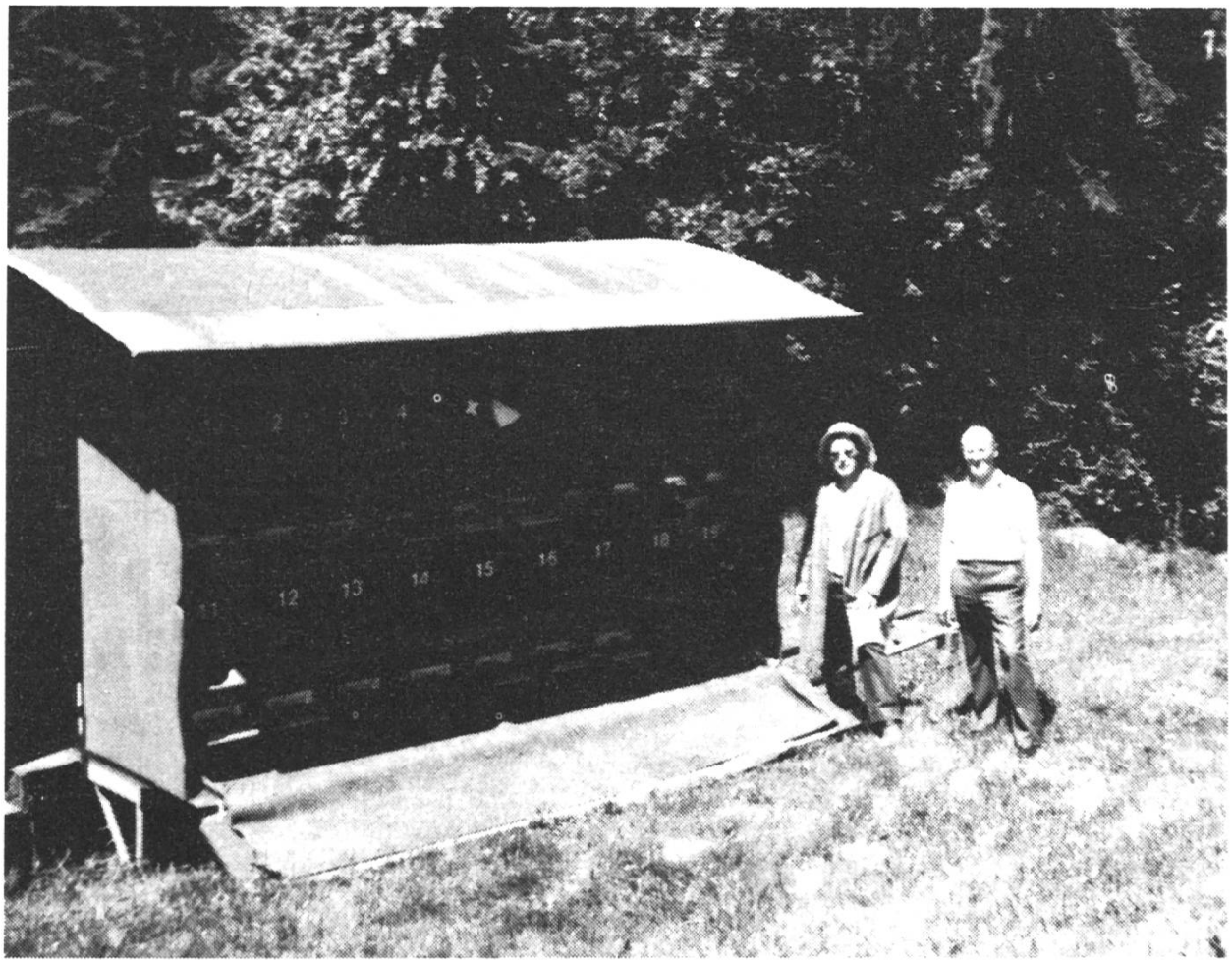

Bien situé au sud, à côté de la laiterie, dans le village, au bas d'un talus, avec un accès facile, ce joli pavillon est bien entretenu. Un verger se trouve à proximité, ainsi qu'une belle campagne.

Les réserves sont bonnes. Le matériel est au complet, rangé et bien entretenu. Les annotations et la comptabilité sont dignes d'un laitier qui approche d'une retraite bien méritée. Les connaissances théoriques sont bonnes. Avec le froid qui règne, les ruches ne peuvent pas être ouvertes.

La bonne température du deuxième passage a permis une visite approfondie. Les populations, la disposition du couvain et les provisions sont bonnes. Le pollen est présent. Le rendement moyen avec les annotations de récolte sont là. Le renouvellement des reines se fait normalement. Cet apiculteur travaille avec une parfaite assurance.

Le jury lui accorde: 10-10-10-10-10-9-10-9-10-9: 97 points, médaille d'or.

SECTION LA BROYARDE

DELLEY Clément, agriculteur, 1585 Delley. Président de la société.
Apiculteur dès 1955, 20 colonies BJ en pavillon, 5 DB en plein air.

Ce magnifique rucher, construit par l'apiculteur, est situé au sud, derrière la ferme, dans un beau verger. La propreté et l'aisance font penser à un salon. Le local d'extraction est séparé par une paroi. La réserve de cadres est bonne. Tout le matériel est au complet et en parfait état.

Les annotations de colonies sont parfaites. La comptabilité est très claire et précise. Les connaissances théoriques sont bonnes.

Par un matin de 3°, les ruches n'ont pas été ouvertes.

La deuxième visite nous a permis un contrôle approfondi. Le renouvellement des cadres se fait normalement. Malgré l'essaimage, les colonies sont bonnes, ainsi que la disposition du couvain et la présence du pollen. Le changement de reines se fait. Les annotations de récolte et rendement moyen sont présentes. La manière de travailler est bonne.

Le jury remercie sincèrement ce très bon président depuis quinze ans pour la bonne marche de la société et pour plus de vingt ans au sein du comité.

Le jury lui accorde: 10-10-9-10-10-9-9-10-10-9: 96 points, médaille d'or.

SECTION L'ABEILLE FRIBOURGEOISE

GLANNAZ André, inspecteur technicien, 1700 Fribourg.
Apiculteur dès 1982, 9 colonies BJ en pavillon.

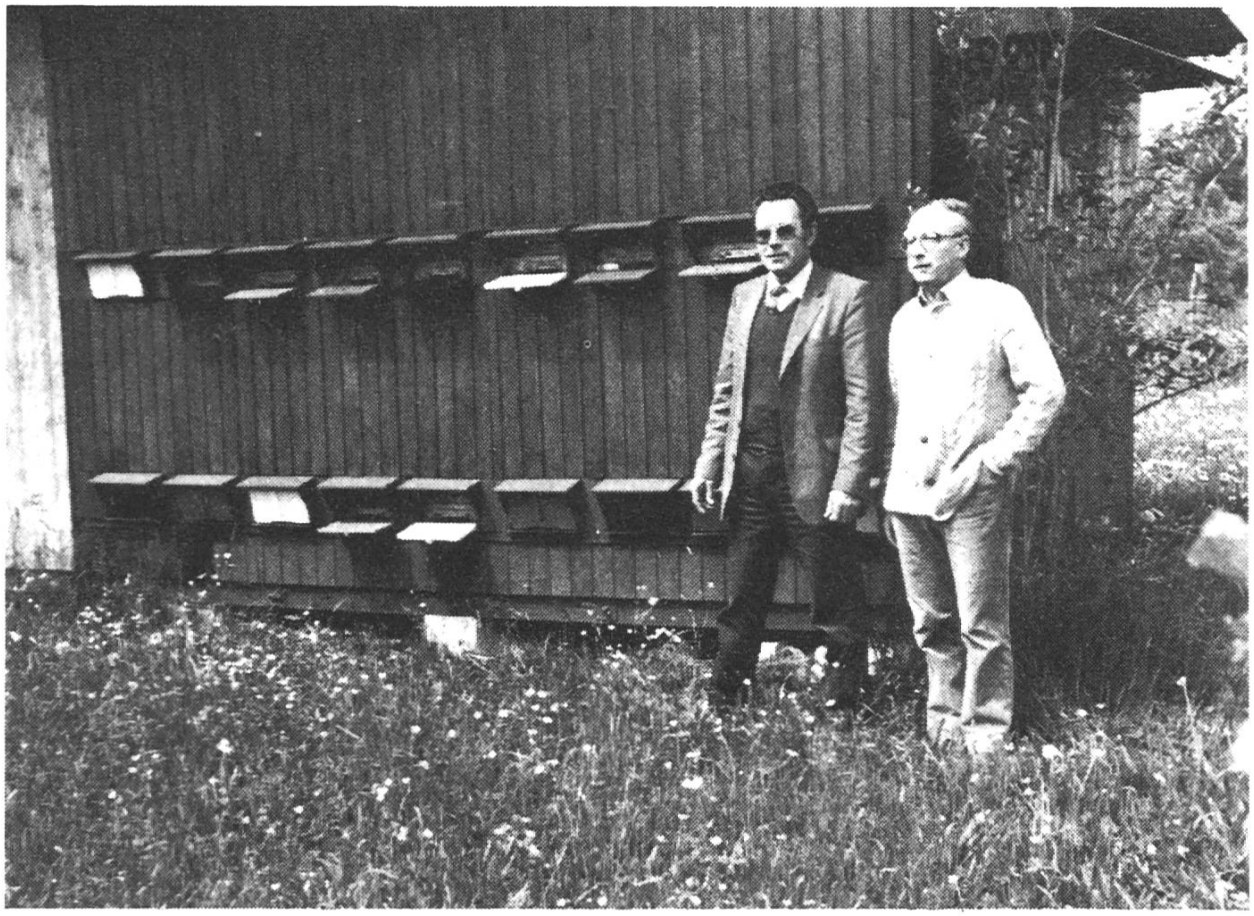

Ce joli pavillon est situé au sud-est, à une altitude de 730 m, dans un joli verger, en pleine campagne, à proximité de l'école de Posieux, sur la propriété d'autrui. Une haie de thuyas haute de 3 m sert de protection au voisinage. De construction récente, il est très bien entretenu.

La réserve de cadres de provisions est faible. Le matériel qu'il possède est en très bon état. Celui de l'extraction n'y figure pas, car le miel est extrait et vendu le jour même à Hauterive, chez l'oncle prieur, avec lequel il collabore. La comptabilité et les annotations de colonies sont claires. Très scientifique, cet apiculteur possède de bonnes connaissances théoriques. Il effectue des blocages de ponte, pour la recherche de la varroase. Le froid ne nous a pas permis de visite.

Au deuxième passage, nous avons effectué une visite détaillée. Après quelques essaims, les populations étaient très bonnes. Le renouvellement des cadres se fait. Les provisions sont bien suffisantes. La disposition du couvain plaît, ainsi que la présence du pollen. Les reines sont renouvelées. Les annotations de récolte et rendement moyen sont là. Malgré sa nervosité, sa manière de travailler est bonne. Avec de telles connaissances scientifiques, ce homme serait un excellent conférencier.

Le jury lui accorde: 10-10-9-10-10-9-9-10-10-9: 96 points, médaille d'or.

SECTION LA BROYARDE

AYER Narcisse, électricien, 1771 Cousset.
Apiculteur dès 1972, 16 colonies BJ en pavillon.

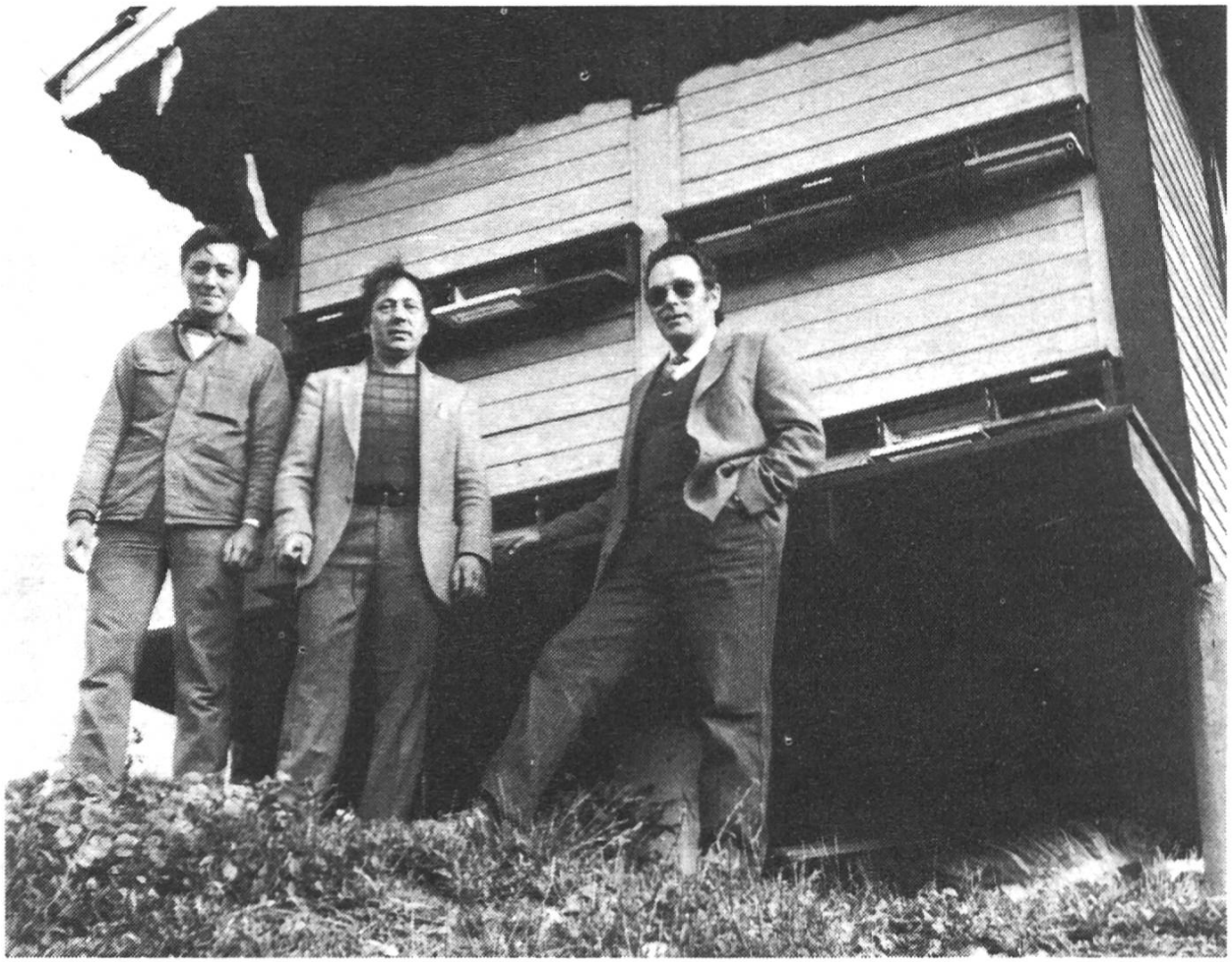

Ce très joli pavillon est situé au sud, à 580 m d'altitude, à Mannens, au lieu dit L'Ancienne-Gravière, sur la propriété agricole paternelle, à proximité d'une forêt mélangée, avec accès facile. Le tout en très bon état d'entretien.

Le renouvellement des rayons se fait normalement. Les colonies et les réserves sont bonnes. Le matériel est au complet et très bien entretenu. Les annotations de colonies sont présentes et la comptabilité claire. Les connaissances théoriques sont très bonnes. Empêchée par le mauvais temps froid, la visite n'a pas été faite.

Le beau temps du deuxième passage nous a permis une visite en profondeur. L'essaimage a peu diminué les populations, qui sont bonnes. Présence du pollen, bonne disposition du couvain et les provisions sont là. Le renouvellement des reines se fait. Les annotations de récolte et rendement moyen sont claires. Malgré la présence du jury, cet apiculteur est à l'aise dans son travail. Une reconnaissance toute particulière est adressée à cette belle famille, dont le fils, Jean-François, collabore très bien avec son père, qui est le préposé de la société au contrôle du miel, ainsi que membre du comité depuis 1974.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-9-9-10-10-9-10: 96 points, médaille d'or.

SECTION L'ABEILLE FRIBOURGEOISE

METTRAUX Achille, agriculteur, 1754 Onnens.
Apiculteur dès 1980, 9 colonies BJ en pavillon.

Ce très joli pavillon est situé au sud-est, à une altitude de 700 m, à côté de la ferme paternelle, entouré d'un beau verger, en pleine campagne; il est très bien entretenu. A proximité se trouvent également les grandes forêts de Neyruz et Onnens.

La réserve de cadres de nourriture est suffisante. Le matériel, en parfait état d'entretien, est au complet. Les annotations concernant les colonies ainsi que la comptabilité sont bonnes. Ce jeune homme possède de bonnes connaissances théoriques, acquises de son oncle François. Aucune ruche ne fut ouverte à cause du froid.

Une visite détaillée a été effectuée lors du deuxième passage. Le jury a constaté que les populations étaient en état, malgré l'essaimage. Le renouvellement des cadres se fait. La présence du pollen, la disposition du couvain sont normales, ainsi que les provisions. La valeur des reines est constatée. Les annotations de récolte et rendement moyen figurent. Bien qu'il fût impressionné par le jury, sa manière de travailler est bonne.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-9-10-9-10-10-9: 96 points, médaille d'or.

SECTION D'AVENCHES

DIETIKER Henri, employé d'usine, 1580 Avenches.
Apiculteur dès 1981, 9 colonies BJ en pavillon.

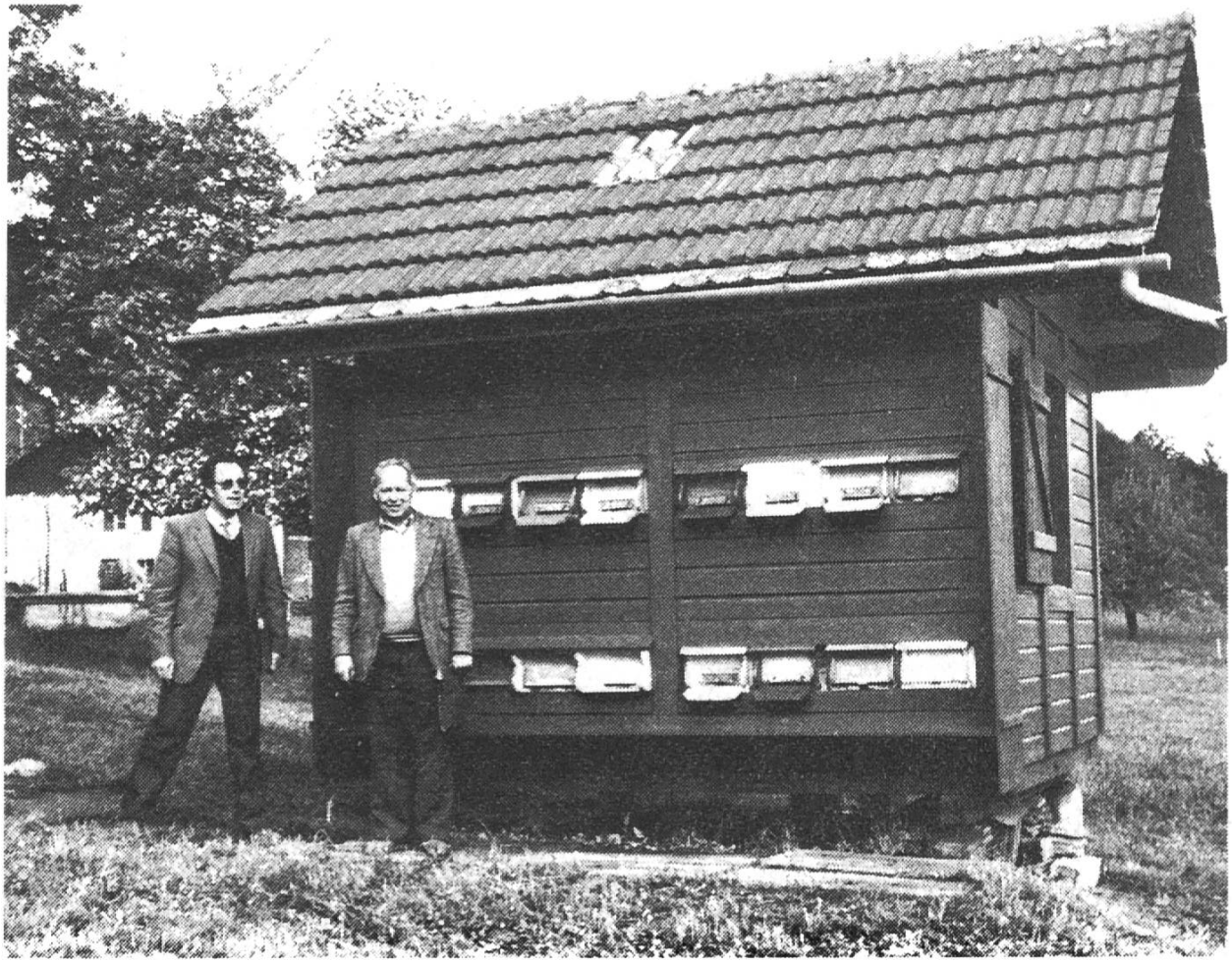

Situé au sud-est, à une altitude de 520 m. en dehors du joli village d'Oleyres, le rucher, en très bon état, se trouve dans un verger à proximité de la ferme d'une connaissance, avec accès facile.

Les réserves sont bonnes. Tout le matériel est bien entretenu et au complet. Les annotations de colonies sont bonnes et la comptabilité est digne d'un apiculteur à la veille de la retraite. De langue allemande, ce brave homme s'est bien défendu dans les connaissances théoriques. Peu favorable et froid, le temps n'a pas permis la visite de colonies.

Les populations sont bonnes, malgré quelques essaims. La disposition du couvain est bonne. Les provisions sont là, ainsi que la présence du pollen. Le renouvellement des cadres et des reines se fait. Les annotations de récolte et rendement sont claires. Malgré la nervosité dans son travail, pour son âge, ce seul concourant de la société d'Avenches est un exemple.

Le jury lui accorde: 10-10-10-10-9-9-10-10-10-8: 96 points, médaille d'or.

SECTION PAYERNE BASSE-BROYE

BERGER Louis, contrôleur CFF, 1530 Payerne.
Apiculteur dès 1973, 10 BJ en pavillon, 1 DB en plein air.

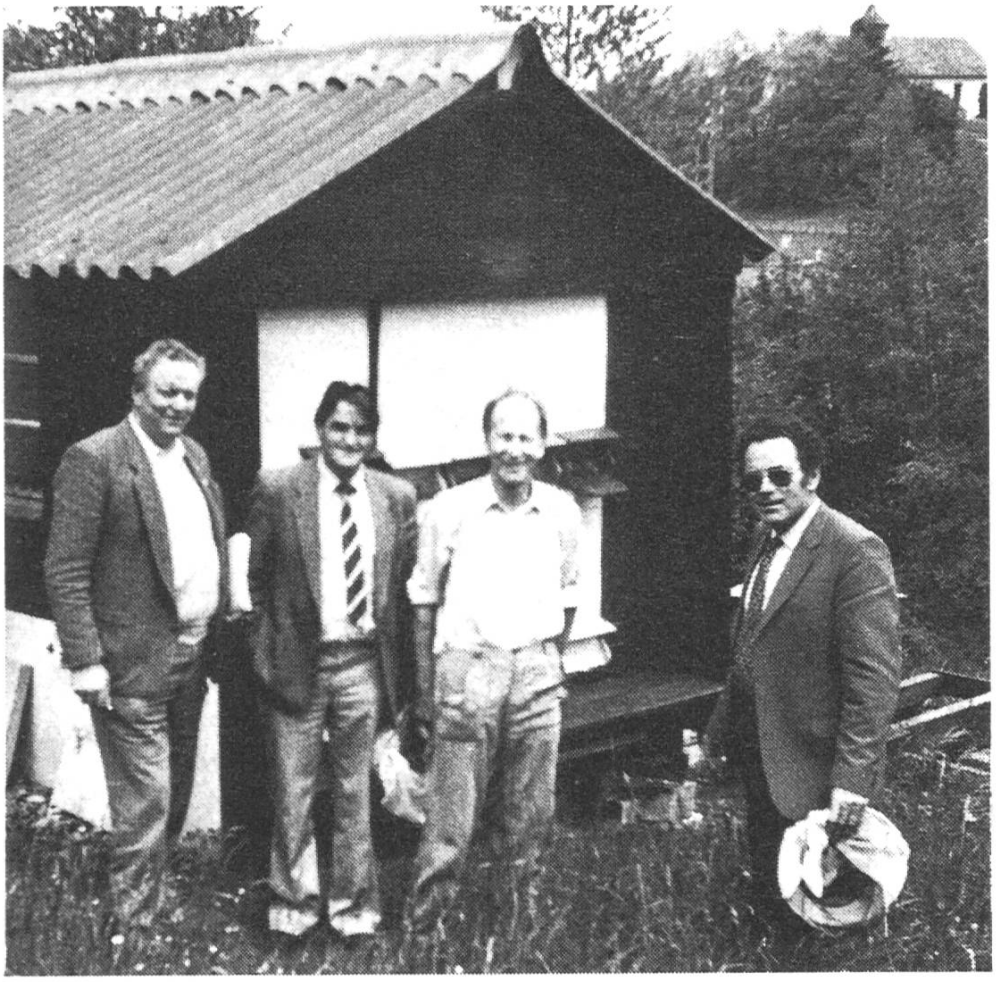

Ce joli rucher très bien entretenu est situé au sud à une altitude de 450 m, à Cousset, à proximité de la ligne CFF Payerne - Fribourg, d'accès facile, vers l'Arbogne, dans un joli verger sur la propriété d'un camarade de travail.

La réserve de cadres de nourriture est bonne. Les cadres sont en bon état. Le matériel est au complet et propre. Les annotations de colonies figurent. La comptabilité est claire. Les connaissances théoriques sont bonnes. Le mauvais temps a empêché l'ouverture des ruches.

Le beau soleil du second passage a favorisé une visite détaillée. Après avoir essaimé, les colonies sont tout de même fortes. Nous avons remarqué une bonne disposition du couvain, ainsi que la présence de provisions et de pollen. Avec des reines d'élevage de camarades, le renouvellement se fait. Les annotations de récolte et rendement sont faibles. Tout en travaillant bien, cet apiculteur est impressionné par le jury.

Le jury lui accorde: 10-10-10-10-10-9-9-10-9-9: 96 points, médaille d'or.

SECTION LA BROYARDE

HERREN Rose (Mme), ménagère, 1470 Estavayer-le-Lac.
Apicultrice dès 1967, 8 colonies BJ en pavillon.

Situé à une altitude de 420 m, au sud, en dehors de la ville historique d'Estavayer-le-Lac, au lieu dit Tousvents, le magnifique rucher de la secrétaire de la société se trouve à côté de la belle ferme, entouré d'arbres fruitiers, en pleine campagne.

Tout le matériel en parfait état se trouve sur place. Les réserves sont présentes. Les annotations de colonies sont complètes et claires. La comptabilité et digne d'une maîtresse de maison. Les connaissances théoriques sont bonnes. A cause du froid, l'ouverture des colonies fut impossible.

Lors de la deuxième visite, notre curiosité fut grande. Malgré quelques essaims, les populations sont restées bonnes, avec une jolie disposition du couvain et la présence de provisions et de pollen. Le renouvellement des cadres et des reines se fait. Présence des annotations de récolte et rendement. Le jury a pu constater que cette dame qui travaille bien, sans se laisser impressionner, fait honneur à la société.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-9-9-9-10-10-9: 95 points, médaille d'or.

SECTION LA BROYARDE

ROBATEL Michel, révérend curé, 1585 Delley, aumonier de la société.
Apiculteur dès 1972, 12 colonies DB en plein air, 11 colonies DB pavillon.

Situées à une altitude de 450 m, au sud, derrière la cure de Delley, ces ruches sont très bien exposées. Le pavillon est au sud-est, en dehors du village, en direction de Portalban, en contrebas de la route, en pleine campagne, bordée d'une forêt. Les ruches sont en bon état et propres. Les réserves sont bonnes. Le matériel nécessaire est au complet. L'extraction se fait à la cure. Les annotations et la comptabilité répondent aux conditions. Les connaissances théoriques sont bonnes. Le temps froid ne nous a pas permis d'effectuer une visite.

Lors du deuxième passage, le grand contrôle a été effectué. Le renouvellement des cires se fait normalement. Malgré quelques essaims, les populations sont bonnes. La disposition du couvain est normale. Les provisions sont là, ainsi que la présence du pollen. Le renouvellement des reines de choix se fait. Les annotations de récolte et rendement moyen sont bien tenues. Avec sa légère nervosité, cet apiculteur est impressionné dans son travail par la présence du jury.

C'est une chance pour une société de posséder un membre abbé, très bricoleur, dévoué et excellent cuisinier.

Le jury lui accorde: 9-9-9-10-10-10-10-9-9-9: 94 points, médaille d'or.

SECTION LA BROYARDE

EMERY Jean-Claude, employé DAT, 1531 Rueyres-les-Prés.
Apiculteur dès 1975, 16 colonies BJ en pavillon, 1 DB en plein air.

Bien situé au sud-est, à l'entrée du village de Gletterens, sur la propriété d'une connaissance, ce pavillon est monté sur une caravane transformée, surmontée d'un toit, avec à ses côtés la DB de ses débuts. Accès facile, verger et campagne à proximité.

Les réserves sont bonnes, les cadres en bon état. Le matériel au complet et bien entretenu se trouve à son domicile à Rueyres-les-Prés. Les annotations de colonies sont bonnes. La comptabilité n'est pas complète. Les connaissances théoriques sont bonnes. La visite des colonies n'a pas été effectuée à cause du froid.

La deuxième visite a été faite en profondeur. Les populations sont bonnes malgré l'essaimage. Le couvain est bien disposé. Le pollen et les provisions sont là. Les élevages se font en groupe d'apiculteurs, afin de favoriser le développement et la valeur. Les annotations de récolte et rendement moyen sont là. Ce jeune apiculteur travaille bien, mais il est impressionné par le jury.

Le jury lui accorde: 9-10-9-10-10-10-9-10-8-9: 94 points, médaille d'or.

SECTION LA BROYARDE

MICHAUD Gérard, ouvrier de fabrique, 1511 Prévondavaux.
Apiculteur dès 1972, 16 BJ en pavillon.

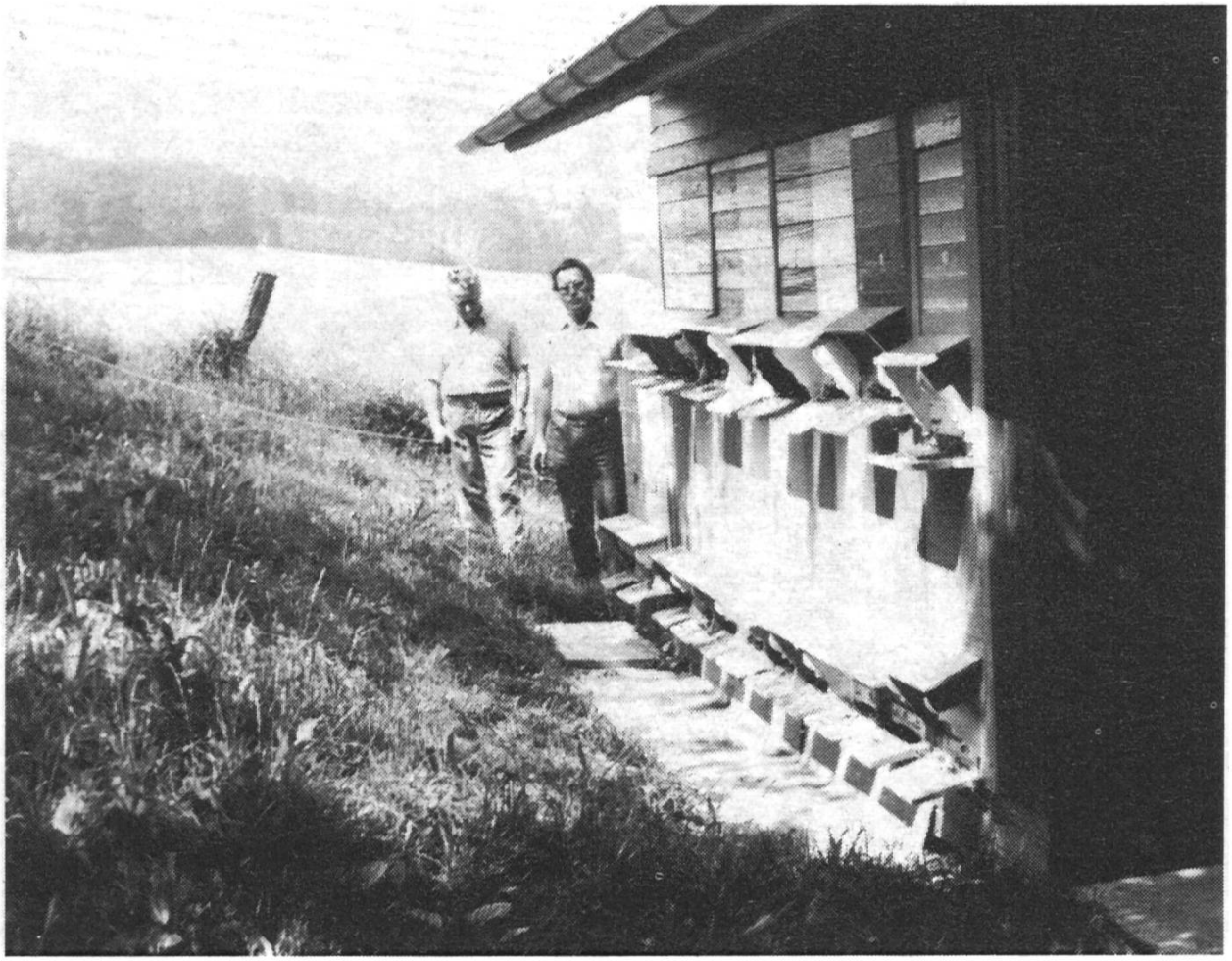

Ce rucher est situé au sud, à 650 m d'altitude, sur la propriété de la ferme paternelle, en dehors, au haut du village de Cheiry, au lieu dit Grange-au-George, en pleine camapgne; il est entouré d'un beau verger, avec accès facile. Cet apiculteur bénéficie de la floraison tardive des revers.

L'état et l'entretien des ruches sont bons. La réserve est bonne et le renouvellement des cadres se fait. Le matériel est au complet et bien entretenu. Les annotations de colonies sont bonnes. La comptabilité est présente. Aucune ruche ne fut ouverte à cause du froid.

Lors du deuxième passage, le beau temps a favorisé la grande visite. Malgré l'essaimage, les colonies sont en très bon état. Les hausses sont pleines. La disposition du couvain est bonne. Le pollen et les provisions sont là. Le renouvellement des reines se fait. Les annotations de rendement sont présentes. Cet apiculteur possède de bonnes connaissances théoriques, mais il est impressionné par le jury dans son travail, qui est bon.

Le jury lui accorde: 10-9-9-10-10-9-10-10-9-8: 94 points, médaille d'or.

SECTION PAYERNE - BASSE-BROYE

DOUDAIN Henri, retraité, 1582 Corcelles.
Apiculteur dès 1983, 20 colonies BJ en pavillon, 2 DB en plein air.

Ce rucher est bien situé au sud-est à la sortie de Corcelles, à une altitude de 440 m, en pleine campagne avec un accès facile. Ce brave Henri est un amoureux de la nature. Il est devenu tardivement apiculteur mais, avec sa méticulosité, il entretient son matériel avec soin.

Les réserves de provisions sont là. Le matériel est au complet et propre. Les annotations de colonies et la comptabilité sont simples mais bien tenues. L'âge aidant, la mémoire fait un peu défaut dans les connaissances théoriques. Le mauvais temps a rendu la visite impossible.

Au second passage, le beau soleil nous a permis de visiter en détail. Malgré l'essaimage, les populations sont bonnes. Les cadres sont renouvelés. Avec de bonnes provisions, une disposition normale du couvain, la présence du pollen, tout va bien. Les reines sont changées. Les annotations de récolte et rendement moyen figurent. Malgré son handicap, la manière de travailler est bonne.

Le jury lui accorde: 10-9-9-10-10-9-9-10-9-8: 93 points, médaille d'or.

SECTION LA BROYARDE

FREY Michel, chauffeur, Mannens-Grandsivaz.
Apiculteur dès 1972, 15 colonies BJ en pavillon.

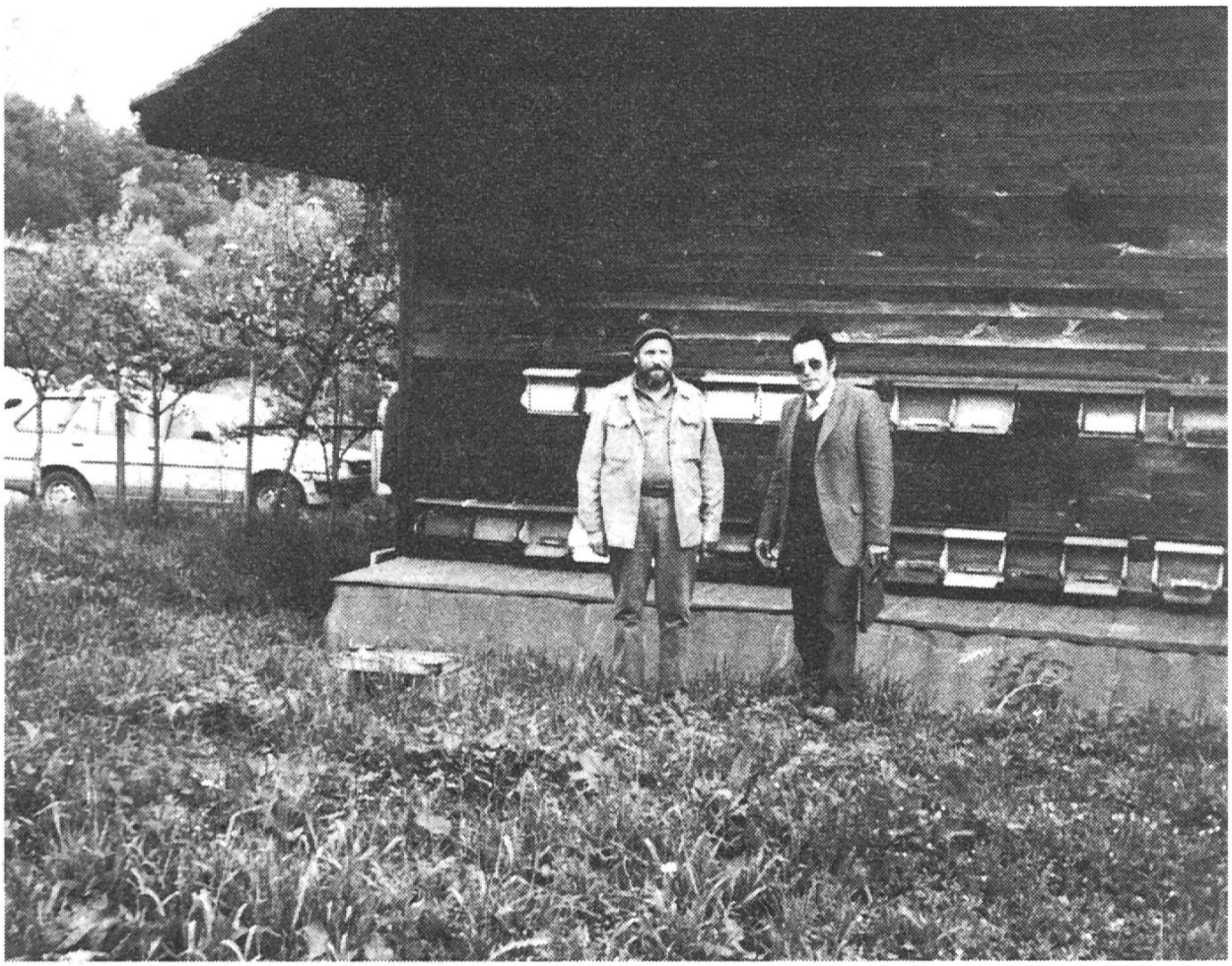

Ce beau pavillon est situé au sud-est, dans l'ancienne gravière Bugnon à Grandsivaz; il a été construit par lui-même et est bien équipé. La situation est belle, l'accès facile. Ce rucher est en bon état d'entretien, entouré d'arbres mellifères.

Faute d'armoire, les cadres de réserve sont dans des tonneaux en plastique. Le renouvellement des cadres se fait. Les provisions avec annotations de rendement y figurent. Le matériel est au complet et propre. Les annotations de colonies pourraient être plus complètes. la comptabilité est présente. Les connaissances théoriques sont suffisantes. Le mauvais temps froid ne nous a pas permis l'ouverture des ruches.

A la deuxième visite, le soleil nous a permis une visite détaillée. Après l'essaimage, les populations étaient bonnes. Nous avons remarqué une belle disposition du couvain, la présence du pollen et des provisions. Le renouvellement des reines se fait. Les annotations de récolte et rendement moyen sont faites. Bien qu'impressionné par le jury, le travail de cet apiculteur est bon.

Le jury lui accorde: 10-10-8-10-10-9-9-10-8-8: 92 points, médaille d'or.

SECTION LA BROYARDE

MOURA Jean-Bernard, agriculteur, 1663 Dompierre.
Apiculteur dès 1980, 11 colonies BJ en pavillon.

Situé au sud-est, à 400 m d'altitude, en bordure d'une forêt, en pleine campagne, au lieu dit Le Réservoir-de-Corcelles, avec accès facile, le pavillon Moura est loué. L'apiculteur est propriétaire de l'intérieur. Le tout est bien entretenu.

La matériel, au complet et en bon état, pourrait être mieux entreposé à son domicile. Les réserves sont bonnes. Les annotations concernant les colonies répondent aux conditions. La comptabilité est très claire et précise. Les connaissances théoriques sont bonnes. Le mauvais temps avec le froid nous a privé de la visite.

Lors de la deuxième visite, les populations sont bonnes, malgré l'essaimage. Les provisions et la disposition du couvain sont favorables, avec la présence de pollen. Les reines sont changées régulièrement. Les annotations de récolte et rendement sont présentes. Le jury a impressionné cet apiculteur dans son travail, mais il fut rassuré.

Le jury lui accorde: 10-9-9-9-9-9-9-8-10-8: 91 points, médaille d'or.

SECTION PAYERNE - BASSE-BROYE

CHARRIÈRE Michel, employé DAT, 1531 Rueyres-les-Prés.
Apiculteur dès 1972, 5 DB en pavillon.

Bien situé au sud-est à côté de son domicile, dans une cabane de jardin, en pleine campagne avec accès facile, ce pavillon est bien entretenu et propre, ruches standards.

Le matériel est au complet et bien entretenu. Les annotations de colonies et la comptabilité sont bonnes. Cet apiculteur devrait assister aux réunions et visites de ruchers, afin de se perfectionner dans les connaissances théoriques. Le froid n'a pas permis la visite du rucher.

Le beau temps a favorisé la visite des colonies au deuxième passage. Les essaims ont peu influencé la population. Le renouvellement des cadres pourrait être meilleur. Les provisions sont bonnes. La disposition du couvain est normale. La présence du pollen est là. Il pourrait y avoir plus de choix dans le renouvellement des reines. Les annotations de récolte et rendement moyen sont bonnes. Un peu plus de douceur serait à recommander à ce jeune apiculteur, dans la manière de travailler.

Le jury lui accorde: 10-9-8-9-9-8-8-10-9-7: 87 points, médaille d'argent.

SECTION PAYERNE - BASSE-BROYE

TERRAPON Marcel, laitier-fromager, 1531 Combremont-le-Grand.
Apiculteur dès 1974, 11 BJ en pavillon, 12 DB en plein air.

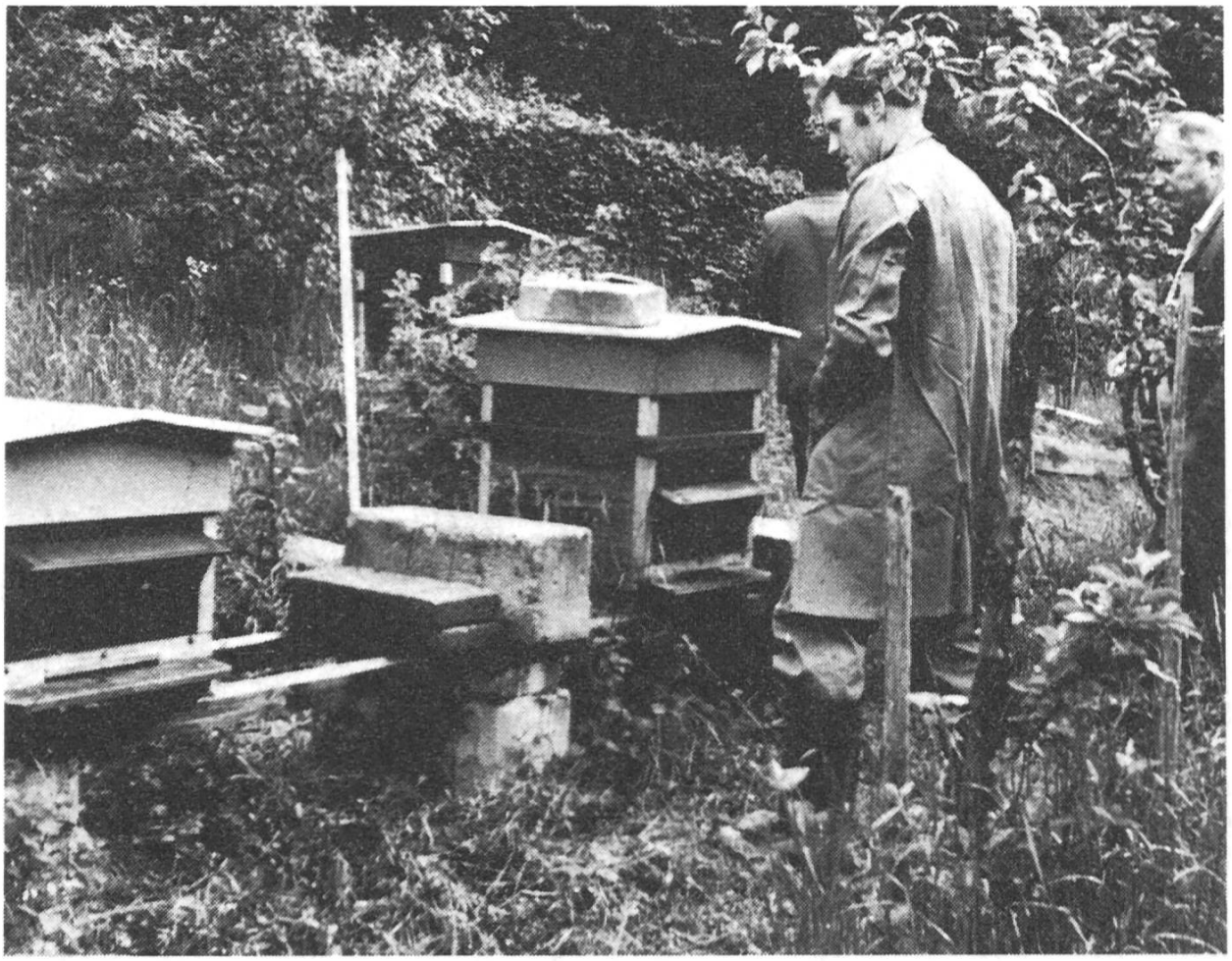

Ce jeune apiculteur, secrétaire-caissier de la société, possède un joli rucher construit par lui-même, situé au sud, dans un pâturage incliné, entre les forêts de Chapelle - Cheiry, bien assez à l'abri des courants, avec un accès peu favorable; il est entouré d'un joli verger. Les DB sont au même endroit. Le tout est en bon état.

Les réserves sont bonnes. Le matériel est au complet et en bon état. Des anciennes boilles à lait servent de maturateur. Les annotations de colonies et la comptabilité sont faibles. Les connaissances théoriques pourraient être meilleures. Le froid nous a privé de la première visite.

Lors de la deuxième tournée, le temps nous a favorisés. Malgré quelques essaims, les colonies sont bonnes, ainsi que les provisions et la disposition du couvain, avec présence de pollen. Le renouvellement des reines se fait. Les annotations de rendement et de récolte pourraient être plus complètes. La manière de travailler de cet apiculteur pourrait être plus douce.

Le jury lui accorde: 8-9-8-9-9-8-8-9-8-7: 83 points, médaille d'argent.

SECTION PAYERNE - BASSE-BROYE

JUNGO Félix, chef DAT, 1530 Payerne.
Apiculteur dès 1957, 31 colonies DB en pavillon et plein air.

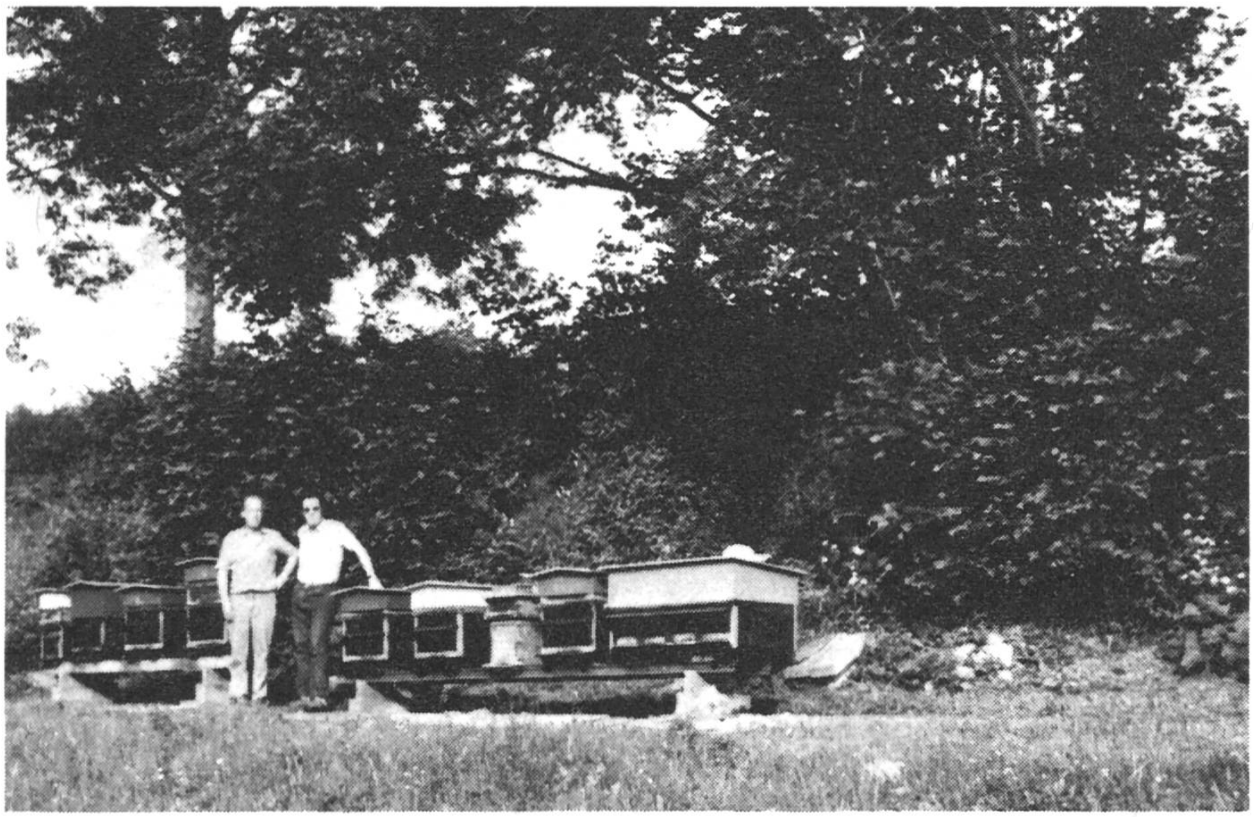

Ce magnifique pavillon est situé au sud-est, en bordure d'une haie, en dehors de Payerne, en pleine campagne, sur la propriété familiale de son épouse, ressortissante de Cugy. Quatre autres DB sont placées à Montet-Broye, sur la propriété de sa fille, et quatre autres, du même système, se trouvent à Granges.

La réserve de cadres de provisions est bonne. Le matériel avec bascule est en bon état. Vu la quantité de colonies, le maturateur n'est pas assez grand. Le matériel est au complet. Le laboratoire est bien équipé et propre. On se croirait dans une pièce de villa. Les annotations et la comptabilité sont bonnes et claires. Les nucléis pourraient être plus nombreux. Les connaissances théoriques sont dignes d'un président de société. Le froid a retenu l'ouverture du rucher.

Le beau temps a favorisé une visite détaillée lors de notre deuxième passage. Malgré de nombreux essaims, les populations sont bonnes, ainsi que les provisions. La disposition du couvain est normale et le pollen est présent. Le renouvellement des reines marquées se fait par sélection. Un élevage est en cours. Les annotations de colonies sont bonnes, ainsi que celles du rendement moyen. Le matériel d'élevage est au complet. Avec de très bonnes connaissances, un travail pratique aisé, Félix Jungo est un inspecteur des ruchers compétent et un président distingué.

Le jury lui accorde: 10-10-10-10-10-10-9-10-10-9-10-10-9-10-10: 147 points, médaille d'or et médaille de vermeil offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

SECTION LA BROYARDE

LAEDERACH Jean-Jacques, agriculteur, 1580 Oleyres.
Apiculteur dès 1972, 28 colonies BJ en pavillon.

Situé au sud-est, sur le haut du village essentiellement agricole qu'est Oleyres, ce pavillon se trouve en pleine campagne et dans un beau verger entourant la ferme. Depuis l'achat de son rucher, ce jeune apiculteur l'a agrandi à la force du poignet avec un beau matériel.

Les réserves sont suffisantes, les cadres en bon état. Les provisions et annotations de colonies figurent. Le matériel est au complet et en très bon état. La propreté règne dans le local de magasinage spacieux qui sert de laboratoire. Les annotations concernant les colonies sont bien faites. La comptabilité est bien tenue. Les connaissances théoriques sont très bonnes. Le froid n'a pas permis l'ouverture des ruches.

Lors du deuxième passage, la visite détaillée a été effectuée. L'essaimage a peu influencé les populations, qui sont bonnes. Une bonne disposition du couvain a été remarquée, ainsi que la présence des provisions et du pollen. Le renouvellement des reines marquées se fait bien. Un élevage est en route, couvain prélevé d'une de ses colonies. Les annotations de rendement sont détaillées. Le matériel d'élevage est au complet. Les connaissances et le travail pratique sont aussi bons que la situation financière de la société gérée par notre distingué caissier.

Le jury lui accorde: 10-10-9-10-10-10-9-9-10-10-10-10-9-10-10: 146 points, médaille d'or.

SECTION LA BROYARDE

BUGNON Henri, ancien cafetier, 1775 Mannens.
Apiculteur dès 1976, 47 colonies BJ en pavillon.

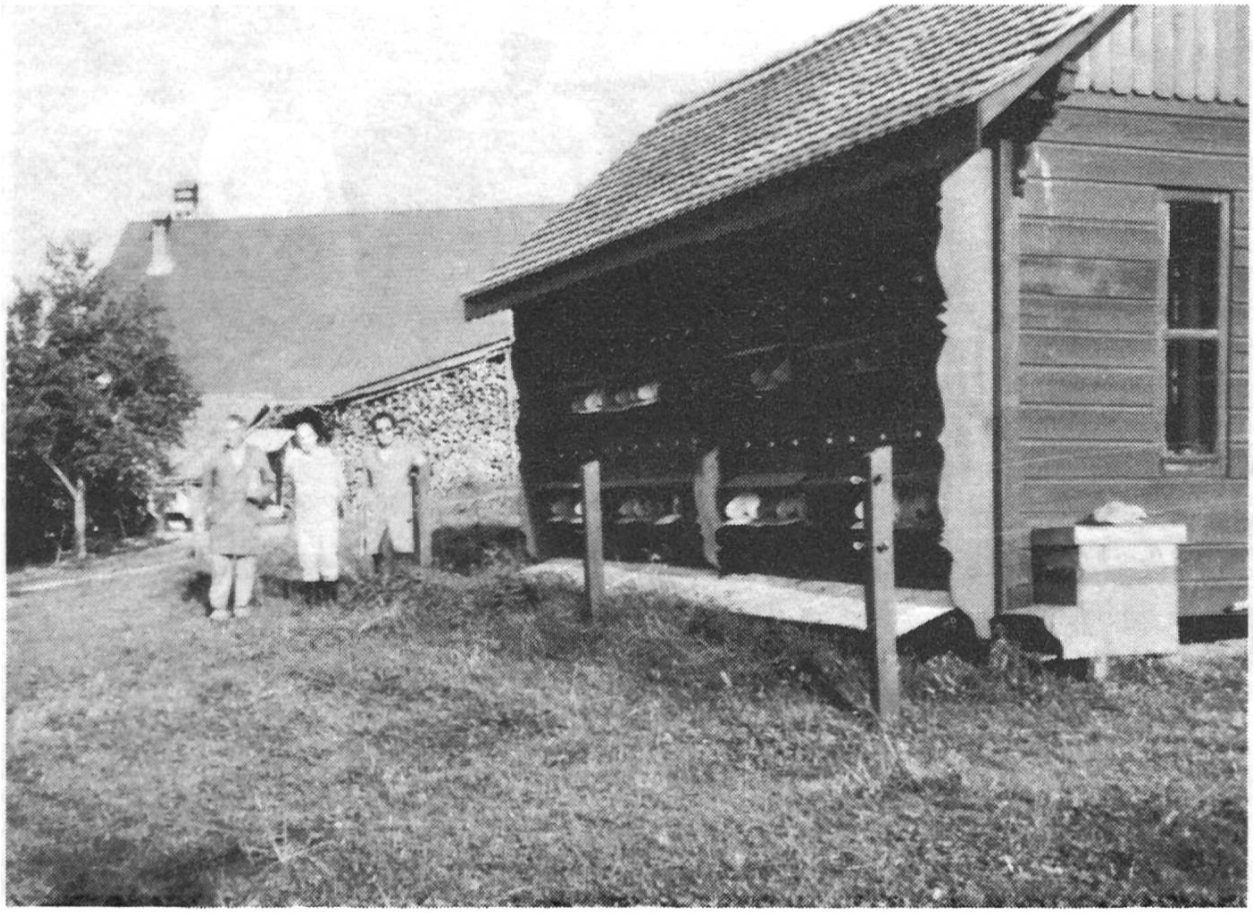

Un beau pavillon bien entretenu, contenant 28 colonies, est situé au sud dans un beau verger, dans le village de Mannens. Treize colonies bien situées se trouvent dans une ancienne gravière, entourées d'arbres mellifères. Depuis une année, il a fait l'acquisition de 6 ruches situées à la Maison-Rouge.

L'état des cadres est bon. Le renouvellement est systématique. La propreté et bonne. Le renouvellement des reines marquées se fait. Les provisions, la sélection et les annotations par colonie y figurent. Le rendement moyen est noté. Le matériel est au complet, ainsi que celui de l'élevage. Un peu étroit, le laboratoire qui sert de magasinage est propre. Les annotations de colonies sont bonnes, ainsi que la comptabilité. Mais les nucléis font défaut. Les connaissances théoriques sont claires. A cause du mauvais temps, la visite ne s'est pas faite.

Deuxième passage: malgré l'essaimage, les populations sont restées bonnes. Le pollen est présent, la disposition du couvain est bonne, avec des provisions. Avec du couvain de choix, un élevage est en route. Bonnes connaissances, bon travail pratique chez cet apiculteur fortement handicapé.

Le jury lui accorde: 10-9-10-10-10-10-10-10-10-9-10-9-9-10-9: 145 points, médaille d'or.

SECTION L'ABEILLE FRIBOURGEOISE

PILLER Alphonse, surveillant, 1782 Belfaux.
Apiculteur dès 1978, 20 colonies BJ en abri.

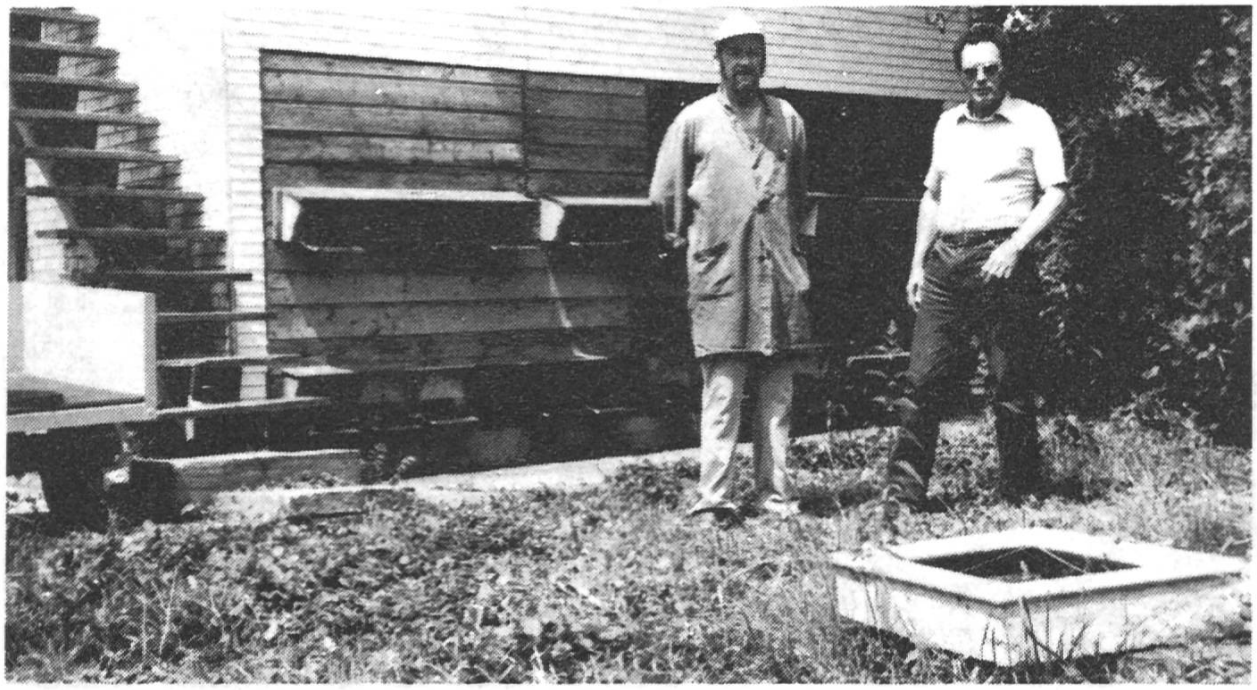

Tout laisse à désirer.
Sans commentaire.

Le jury lui accorde: 5-3-0-3-2-0-3-1-0-7: 24 points.

VÉTÉRANS SAR

Les sections sont invitées à remettre au soussigné, pour le **20 octobre 1987 au plus tard,** la liste des vétérans SAR:
25 ans (entrée en 1963);
40 ans (entrée en 1948).

Avec les indications suivantes: **numéro matricule, nom, prénom, domicile, année d'entrée.**

Veuillez s.v.p. établir une liste pour chaque groupe de vétérans et écrire lisiblement (machine à écrire si possible). Les apiculteurs qui ne seront pas inscrits dans le délai prévu figureront sur la liste de l'année suivante.

Responsables de section, n'oubliez pas ces anciens qui méritent une récompense pour leur fidélité à la SAR.

Merci et bonnes salutations.

Le préposé aux vétérans:
Albert Thiévent
2875 Montfaucon (JU)

GRAND CHOIX DE MATÉRIEL POUR UNE APICULTURE EFFICACE

EFFICACITÉ PRATIQUE ET RENTABILITÉ

prouvée chez les professionnels depuis plus de 60 ans. (Certaines ruches des premières années sont toujours en service!) Quoi de mieux?

Fait-on plus de miel avec du matériel plus cher?

Max MENTHON s. à r.l.

36 et 38, rue du Commerce

F-74200 THONON (France)

Tél. (50) 702322

Ets MENTHON